

Calendrier 2017-2019

Adressez-vous au centre le plus proche géographiquement pour connaître son calendrier de formation.

Coût de la formation : 6300 € (pour 2 ans)

Différentes prises en charge possibles en fonction du statut du candidat :

Année 1 :

- FORMIRIS (Pour les enseignants sans contrat OGEC)
- OPCALIA (Pour les personnels de droit privé)
- Etablissement scolaire
- Financement personnel...

Année 2 :

- OPCALIA
- Etablissement scolaire
- Financement personnel...

Informations et inscription

Contactez le centre le **plus proche géographiquement** pour toute information et obtenir **un dossier de candidature**.*



Régions

Bourgogne-Franche-Comté, PACAC,
Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie

CEPEC (Lyon)

Laurent CHAMPREDONDE
stages@cepec.org
04.78.44.70.97
www.cepec.org

Régions

Centre, Ile de France, Grand-Est
et Hauts de France

ECM (Paris)

Annick BOIGEGRAIN
a.boigegrain@enseignement-catholique.fr
01 55 48 04 62
www.ecoledescadresmissionnes.fr

Régions

Bretagne, Normandie, Pays de
la Loire, Nouvelle-Aquitaine

IFUCOME (Angers)

Béatrice LEMASSON
blemasson@uco.fr
02.41.81.66.18
www.uco.fr

*Dossier de candidature à retourner **entre le 13 mars 2017 et le 19 mai 2017**.



Formation de Cadres de Direction

Préparation à la

Certification des Coordinateurs opérationnels dans des établissements éducatifs, scolaires et/ou de formation

Niveau I. Enregistrée au RNCP Code 24882 | Code CPF : 168610

Arrêté du 26 novembre 2015 paru au JO du 3 décembre 2015.

La préparation à la Certification est assurée :

- par l'IFEAP pour les établissements du CNEAP
- par l'ECM, le CEPEC et l'IFUCOME pour tous les autres.

Adressez vous à l'organisme le plus proche géographiquement pour demander votre dossier de candidature.

Cette formation s'adresse aux personnes se destinant à des fonctions de pilotage opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Le coordinateur opérationnel assiste, conseille et collabore étroitement avec le dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation.

Architecture du dispositif

- 6 semaines de regroupement sur 2 années
- 1 semaine de stage pour les candidats n'étant pas en poste

Année 1

Session 1	Session 2	Session 3
Contextualiser et se situer dans sa responsabilité	Conduire et animer un projet. Vivre la délégation et la subsidiarité	Coordonner un secteur d'activité

Année 2

Session 4	Session 5	Session 6
Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant	Contribuer à l'animation éducative et pédagogique	Contribuer au développement de l'établissement

Au cours des 2 années, 5 unités de certification font l'objet d'une validation

- **Année 1** : l'UC2 (coordination d'un secteur d'activité) et l'UC3 (Pilotage de projets).

- **Année 2** : l'UC4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques), l'UC5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation)

et l'UC1 (Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation)



Une formation professionnelle

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du pilote opérationnel et stratégique à :

- Identifier et s'appropriier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en oeuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

Principes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se réfère à quatre principes essentiels :

1) Un principe réflexif : l'évaluation comprend toujours un retour du candidat sur son activité. Cette capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

2) Un principe éthique : le management stratégique auquel participe le pilote opérationnel et stratégique s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en oeuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité. Il est attendu du candidat qu'il sache expliciter le sens de son action et fasse preuve de discernement dans les processus de décision.

3) Un principe stratégique : le pilote opérationnel et stratégique collabore à la mission du dirigeant et contribue au développement de l'organisation. Il est donc attendu qu'il sache mettre en oeuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement ; qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement ; qu'il sache rendre compte de son action et mettre en oeuvre des procédures d'évaluation.

4) Un principe épistémologique : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.